

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 29/2024

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

L'an deux mille vingt-quatre
le 25 mars à 8 heures 30
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 11 mars 2024

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge,
CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie,

Absents : GICQUEL Mathieu., HOUSSET Raphaël,

Secrétaire de séance : ROUX Delphine

OBJET : Budget Luge – Vote du budget primitif 2024

Le 25 mars 2024, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame le Maire, afin de voter le budget primitif luge pour l'exercice 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'adopter le budget primitif luge pour l'exercice 2024.

Vote : Pour à l'unanimité

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

